

MÉDECIN DU TRAVAIL / MÉDECIN COLLABORATEUR

- CDI, temps complet ou temps partiel
- Diplômés CES ou DES en santé travail

Nous vous proposons d'intégrer notre équipe pluridisciplinaire en santé travail dynamique et impliquée. En rejoignant notre équipe, vous participerez à la recherche de nouvelles approches et solutions pour améliorer nos offres de services.

Missions principales

Acteur central de la prévention des risques professionnels, vous :

- Animez et coordonnez votre équipe pluridisciplinaire (infirmier santé travail et secrétaire médical) et recevrez l'appui du Pôle Prévention (ergonome, technicien HSE, psychologue du travail, assistante sociale, Ingénieur en prévention des risques chimiques).
- Assurez le suivi individuel des salariés et menez des actions de prévention en milieu du travail en lien avec l'équipe Santé Travail
- Pouvez participer à des groupes de travail pluridisciplinaires (maintien dans l'emploi, TMS, RPS, Addiction ...) ainsi qu'aux groupes régionaux du Plan Santé Travail.

Pour le médecin collaborateur

- DIU pris en charge

Cette formation, sera prise en charge par le service, sous condition que le dossier d'inscription auprès d'une faculté d'Occitanie soit retenu.

Sous tutorat d'un médecin du travail, les collaborateurs médecins partagent l'activité du médecin du travail, entre examens cliniques et actions sur le terrain, au sein des entreprises adhérentes de notre service. Les collaborateurs médecins suivront une formation de spécialité dans le but d'obtenir une qualification en Médecine du travail.

Avantages

Vous bénéficierez d'une rémunération selon le profil, d'avantages sociaux (15 jours de RTT, mutuelle prise en charge à 95%, Bons cadeaux, retraite surcomplémentaire, épargne salariale,...), d'une politique de formation efficiente.